



22 juillet 2020

Aux bénéficiaires d'aides et soins à  
domicile et à leurs proches

Madame, Monsieur,

Chers proches,

L'augmentation constante et significative des nouvelles infections au Covid-19 et l'imminence d'une deuxième vague d'infections nous oblige tous à multiplier nos efforts de vigilance afin de protéger les personnes vulnérables.

Le moment de baisser la garde face à la pandémie n'est pas encore venu. Au contraire, il est de notre responsabilité de veiller à la santé et à la sécurité des personnes qui nous entourent. Ainsi, lorsque nous rendons visite à nos proches au domicile, il reste primordial de respecter l'ensemble des gestes barrières officiels et les consignes de sécurité communiquées par le prestataire de soins. Même si ces mesures nous pèsent, il est de notre devoir de les respecter.

Les chargés de direction des prestataires ont à cœur de préserver les bénéficiaires d'aides et soins à domicile du risque d'une infection au Covid-19, tout en leur offrant, autant que faire se peut, les services adaptés à leurs situations individuelles. L'accueil dans les foyers de jour se fait dans ce même état d'esprit.

Nous voulons tous éviter de devoir prendre des mesures telles que celles imposées lors de la première vague d'infections. Je suis sûre que nous pourrons arriver à endiguer la propagation du virus si nous agissons de façon responsable et si nous respectons méticuleusement les gestes barrières et les consignes de sécurité établies par les chargés de direction. Il y va de la santé et de la sécurité de nos proches et de celles de la communauté qu'ils fréquentent.

Je vous remercie de votre coopération et de votre compréhension.

Avec mes meilleures salutations,

Corinne Cahen  
Ministre de la Famille et de l'Intégration